



Réunion du CA du 7 octobre à Coutances

Excusées

E.Launey, P.Duquesne, Ph.Lainé

Invitée

M.Lebouleux

Licences et rentrée

A ce jour 426 licenciés .Beaucoup de licences à venir mais certains archers sont très frileux et n'arrivent pas à choisir la licence loisir ou compétition.
Beaucoup de clubs ont moins de licenciés. Pour l'instant seulement 49% de licences renouvelées.
En mars 2020, juste avant la fermeture à cause de la pandémie du covid 19, il y avait 861 licenciés dans le département : 5 seulement de moins qu'en 2019.

Plusieurs clubs ont augmenté le nombre de créneau d'entraînement pour éviter des rassemblements trop importants et pour respecter les gestes barrières. Dans la pratique, les protocoles sanitaires pour l'entraînement et les compétitions ne sont pas les mêmes.Au prochain recyclage d'arbitres au weekend prochain , ce sujet sera abordé pour que tous les clubs appliquent le même protocole.

Invitation aux prochains concours.

Il faudra joindre le protocole sanitaire des compétitions de la FFTA et éventuellement de la mairie ou de la préfecture. L'archer qui s'inscrit devra accepter et signer le protocole en s'inscrivant.

Pour un bon déroulement de la compétition, il faudra un nombre de bénévoles plus important et prévoir entre autre des agrafeurs (1 par personne et désinfection +++).

Ch. Dunaud qui organise la 1^{ère} compétition de la saison, s'interroge de la faisabilité de cette organisation car cette année dans son club, les bénévoles sont peu nombreux. Il se donne jusqu'au 12 octobre pour donner sa réponse.

Il faudra impérativement faire une déclaration en mairie.

G.Legoupil (PCRA) fait le recyclage des arbitres les 10 et 11 octobre à Houlgate. Le sujet principal de cette formation sera l'organisation d'un concours avec toutes les contraintes. La FFTA, malgré plusieurs appels n'annule pas cette formation.

Calendrier formation

Collectif départemental

- 8 jeunes sont retenus pour 10 séances (1^{er} stage dimanche 11/10/20 de 9h à 12h30 à Coutances). G.Levavasseur et M.Lebouteiller préconisent de former la liste des jeunes en amont et les détecter pour la pré filière et non pas attendre la liste des ETR qui arrive en septembre et ne donne pas beaucoup de temps pour que les parents s'organisent. 1 journée de détection sera peu être nécessaire (TAE par exemple).

Stage archer

12 archers sont intéressés

Formation Entraîneur

Aura lieu le 18 octobre à Coutances.

Formation Parcours

J.Gibert se propose de rédiger une convention club organisateur et CD 50 en précisant les besoins en encadrants, bénévoles, matériel pour que cette manifestation reste dans le raisonnable. 180€ à 200€ sont octroyés par le CD 50 pour cette organisation.

Saison en extérieur 2021

Les championnats régionaux ne pourront pas avoir lieu dans les clubs organisateurs de 2020 car il y a une liste d'établie sur plusieurs années par le Comité Régional. Le calendrier de la saison extérieure sera fait juste avant l'AG du 6 novembre 2020.

Assemblée Générale Elective du Comité Régional

Aura lieu le 22 novembre 2020, sans doute par département et non à La Fonderie à Caen comme habituellement. Dépouillement des bulletins se fera à Caen.

Assemblée Générale Elective du Comité Départemental

AG du CD 50 est électorale avec renouvellement de tous les membres. Seule E.Launey ne se représente pas. Pour la remplacer G.Levavasseur a contacté M.Leboueux qui est partante pour intégrer le CD. A cette même assemblée, il y aura aussi l'élection des délégués du département pour siéger à l'AG de la FFTA.

Achats

2 ordinateurs et housses, 2 disques durs, 5 potences pour les handicapés, 1 TV pour trapèze et 1 animal 3D

2 télémètres : 1 pour le sud à Ch. Dunaud (St Hilaire) et 1 pour le nord du département à C.Gibert(les Pieux).

Faire faire un logo pour les coller sur tous les matériels achetés par le CD

Comptes

1444.46€ sur le compte chèque au 31/08/20 , 790.68€ au 7/10/20 et 10135.24€ sur le livret bleu.

Tour de table

P. Dufour a préparé le rapport sportif pour l'AG, il sera beaucoup moins fourni.

C.Belhomme : s'interroge sur l'organisation des concours loisir jeunes et adultes .Cette année ,ces rassemblements seront ouverts aux adultes 1^{ère} et 2^{ème} année ,c est à dire licenciés depuis le 1^{er} mars 2019.

H.Debroise : pose la question de savoir s'il y a un âge maximum pour être entraîneur .Non à ce jour

G.Levasseur informe l'assemblée que le club de Coutances n'aura pas cette année d'équipe poule en DNAP.

M.Lebouleux : remercie le CD de l'avoir invitée à cette réunion.

Fin de cette réunion à 21h

Le Président
Gérard LEVAVASSEUR

La Secrétaire
Françoise Legoupil